YERRES

Service Enseignement
N° tél. : 01 69 49 77 88
N/Réf. : NDA/BP/ED

DECISION N°2007/124

OBJET : contrat relatif à l'organisation de mini séjours camping sur la base de plein air et de loisirs à BUTHIERS (77) en août 2007.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU le Code des marchés publics,

VU la délibération du conseil municipal en date du 4 avril 2001, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations du Conseil Municipal des 28 juin 2001, 24 janvier 2002, 27 juin 2002 et 15 mars 2007, modifiant et complétant la délégation de pouvoirs accordée au Maire, respectivement en matière de droit de préemption, de passation de marchés publics, de réalisation d'emprunts et de placements de fonds,

CONSIDERANT que dans le cadre des centres de loisirs d'été, la Commune souhaite organiser deux mini séjours camping en août 2007,

CONSIDERANT que les propositions de la Base Régionale de Plein Air et de Loisirs de BUTHIERS correspondent aux besoins de la Commune pour le mois d'août,

DECIDE

DE signer le contrat relatif à l'organisation de mini séjours avec la Base Régionale de Plein Air et de Loisirs de BUTHIERS, Rue des Roches – 77760 BUTHIERS, représentée par Monsieur RAIMONDI, Responsable Administratif,

DIT que deux mini séjours sont organisés, comprenant chacun quatre nuits de camping, un branchement EDF et une activité parcours aventure, du 6 au 10 août 2007 et du 13 au 17 août 2007, soit au total 8 nuits de camping, pour 30 enfants et 6 adultes, soit :

- un mini séjour du 6 au 10 août 2007, soit au total 4 nuits de camping, centre de détente avec un parcours aventure, pour 15 enfants et 3 adultes,
- un mini séjour du 13 au 17 août 2007, soit au total 4 nuits de camping, centre de détente avec un parcours aventure, pour 15 enfants et 3 adultes,
- un branchement électrique pour 10 jours,

DIT que le prix unitaire pour un mini séjour camping avec parcours aventure est fixé à :

- 49.33 € HT, soit 59.00 € TTC par enfant,
- 24.25 € HT, soit 28.00 € TTC par adulte,
- 2.34 € HT, soit 2.80 € TTC par jour pour un branchement EDF,

soit au total la somme de 1643.81 € HT, soit 1966 € TTC,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2007.

Fait à Yerres, le 11 avril 2007

Pour le Député Maire empêché,
L'Adjoint délégué,

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne) 201

François DUROVRAY
Conseiller Général de l'Essonne
Canton Yerres/Crosne